

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

 Mon âge	 Ma situation	 AstraZeneca ou Janssen	 Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 15 ans inclus	<i>Je ne suis pas concerné</i>		
16 à 17 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé → J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin (uniquement avec Pfizer-BioNTech)
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé → J'ai un risque de forme grave de COVID-19 * Ou j'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Quelle que soit ma situation →		 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
55 ans et plus	Quelle que soit ma situation →	 <ul style="list-style-type: none"> • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier • À domicile 	 <ul style="list-style-type: none"> • En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^{ème} trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes âgées hébergées en établissements sont éligibles à la vaccination, au sein de leur établissement.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM), ainsi que dans les foyers pour personnes handicapées non médicalisés sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les personnes hébergées dans des établissements médico-sociaux spécifiques (lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM) et appartements de coordination thérapeutique (ACT)) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne sévèrement immunodéprimée (résidant au même domicile ou apportant une aide quotidienne) sont éligibles à la vaccination, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.